

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 33 (1953)
Heft: 7

Artikel: Le barrage de Tignes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

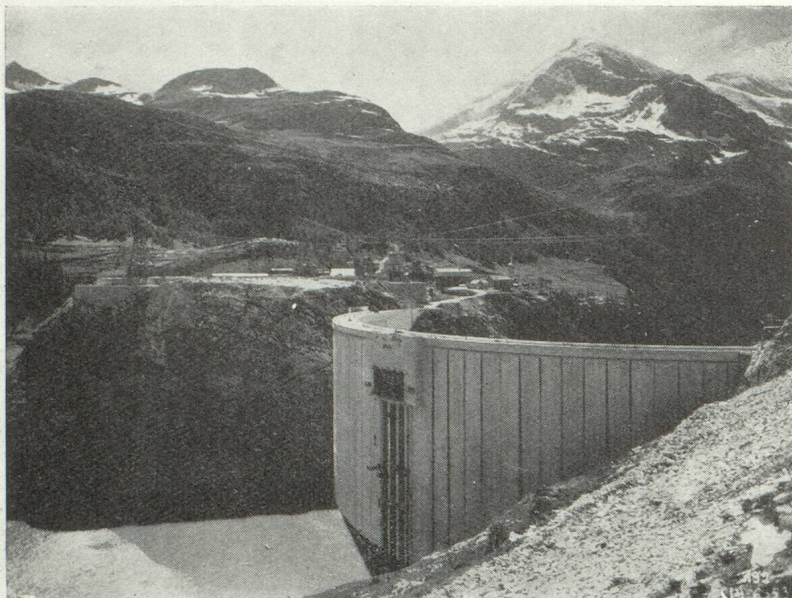
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

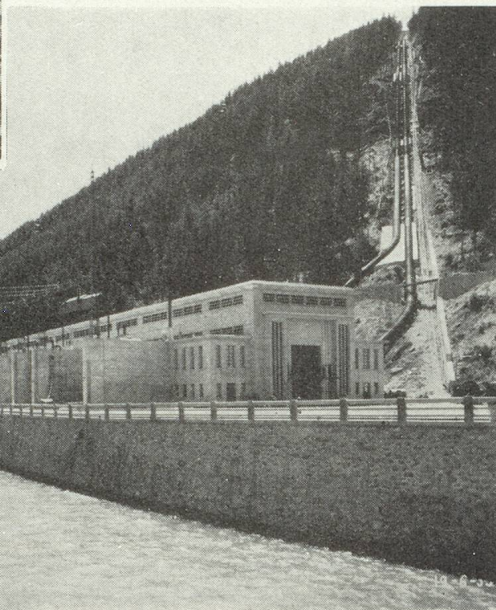
Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

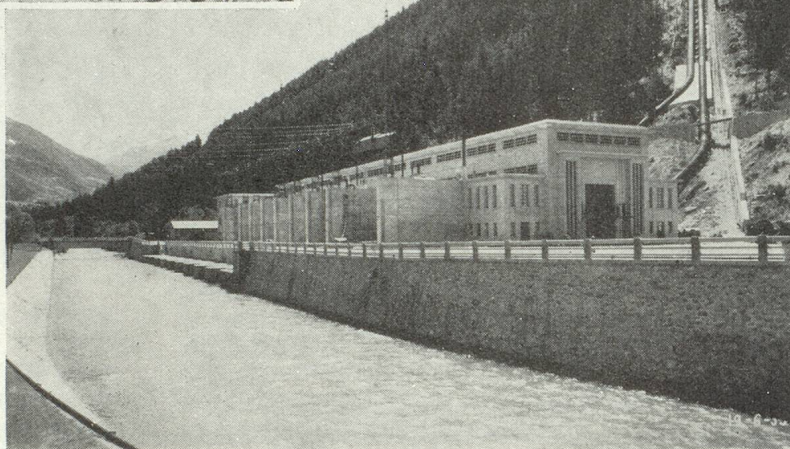


Le barrage de Tignes
(Photo H. Baranger)

La centrale de Malgovert
(Photo H. Baranger)



Le barrage de TIGNES



Le barrage de Tignes a été inauguré par M. Vincent Auriol, Président de la République française, le 4 juillet 1953.

Voici quelles en sont ses principales caractéristiques :

Cet aménagement d'ensemble est situé sur le cours supérieur de l'Isère, entre Val-d'Isère et Bourg-Saint-Maurice.

Le barrage de Tignes crée une retenue de 235 millions de mètres cubes de capacité. Son alimentation est assurée par l'Isère, la dérivation des Clous et du Nant-Cruet (en eau depuis décembre 1952) et celle du Ponturin (en cours d'exécution).

La surface totale de ce bassin versant est de 249 kilomètres carrés. Le débit annuel est de 180 mètres de hauteur totale, dont 20 mètres en fondations. C'est le plus haut d'Europe.

Les travaux préparatoires débutèrent en 1947. L'ensemble de l'ouvrage — 630.000 mètres cubes — fut édifié en trois campagnes ; si l'on précise que ce chantier, situé à une altitude de 1.700 mètres, ne peut travailler utilement que six mois par an, on jugera de la rapidité vraiment exceptionnelle avec laquelle ont été menés les travaux.

Le barrage a été mis en eau en avril 1952 et rempli au cours de l'été jusqu'à la cote maximum que permettaient les travaux, constituant ainsi une réserve utilisable dès l'hiver 1952-1953.

L'usine des Brévières utilise la hauteur de chute, créée par le barrage, que la disposition des lieux a permis d'augmenter

de 90 mètres en implantant la centrale à 1 kilomètre en aval à l'entrée de la plaine des Brévières. La hauteur de chute varie de 232 mètres (réservoir plein) à 95 mètres (réservoir vide), la chute moyenne étant de 190 mètres.

La centrale est équipée de trois groupes à axe vertical constitués chacun par une turbine Francis et un alternateur de 36.000 kW.

La centrale de Malgovert, située près de Bourg-Saint-Maurice, utilise une hauteur de chute de 750 mètres et un débit de 38 mètres cubes par seconde. Elle est équipée de quatre groupes à axe horizontal, d'une puissance unitaire de 85.000 kW. Ils sont constitués chacun par un alternateur encadré de chaque côté par une turbine Pelton à deux jets. Ces groupes sont les plus puissantes unités de ce type construites à ce jour.

Les premières machines des Brévières et de Malgovert ont été mises en service en décembre 1952.

L'ensemble de l'aménagement de la Haute-Tarentaise est le plus puissant aménagement d'accumulation de France, sa puissance instantanée dépassant 400.000 kW.

Sa production annuelle globale sera de 770 millions de kWh lorsque la dérivation du Ponturin actuellement en cours d'exécution sera terminée. Cette énergie est à peu près entièrement concentrée sur les mois d'hiver.